

## Le cannibale chapitre 19

Nouvelles confirmées

Publié par : saulot

Publié le : 24-05-2017 09:26:40

Alphonse avait une affaire de plus en plus florissante, au point qu'il envisageait d'ouvrir un deuxième snack. Il n'y avait pas que ses bénéficiaires qui grossissaient, c'était également son cas. Il était passé de quatre vingt kilos à dix huit ans, à cent dix à cause de son manque d'exercice et surtout de ses nombreux moments de faiblesse. Il y avait encore quelques années, son embonpoint était modéré, mais à force de grignoter, il était devenu flagrant. D'autres changements physiques avaient eu lieu, ses cheveux avaient repoussés et étaient passés de noirs à blancs à cause des décolorations. Sa peau d'un blanc très prononcé était devenue marron à cause des bronzages successifs provoqués par des machines à bronzer. Parfois Alphonse le tueur avait envie de se reprendre en main, mais cela ne durait pas longtemps. De plus il était débordé, la gestion de son snack lui prenait beaucoup de temps. En outre les rares moments de temps libre dont le meurtrier disposait, il les consacrait à la préparation des meurtres qu'il planifiait. Alphonse avait un impressionnant tableau de chasse, il s'avérait le responsable de la mort de plus de deux cent cinquante personnes.

Le snack de l'assassin était prospère mais il avait quand même failli faire faillite, non à cause d'une mauvaise gestion, mais des accusations d'incendie volontaire contre des concurrents. Le secret de l'homosexualité du proviseur Edouard avait été répandu. Le proviseur avait cru qu'Alphonse était le responsable de la divulgation de son secret, il n'avait pas de preuves, mais son fort ressentiment à l'égard du tueur lui avait brouillé le jugement. Edouard avait pénétré par effraction dans le domicile d'Alphonse, et en avait profité pour lui subtiliser quelques cheveux qui traînaient par terre dans la salle de bain. Puis le proviseur avait mis le feu à deux restaurants concurrents du snack d'Alphonse, en laissant traîner par terre deux à trois cheveux. Les soupçons s'étaient portés contre Alphonse, mais Véronique la secrétaire d'Edouard, après avoir fait boire le proviseur, avait enregistré une conversation où il avouait avoir mis le feu aux restaurants le Cristal et les gourmandises de Paris. Comme il s'agissait d'une conversation d'une personne en état d'ivresse, Edouard n'avait pas pu être inculpé à cause de cette preuve. Le droit français était clair, les aveux d'une personne ivre n'avaient aucune valeur légale. Mais d'un autre côté comme l'innocence d'Alphonse était démontrée, toutes les charges à son égard furent abandonnées. Puis un procureur en faisant surveiller Edouard l'avait pris en flagrant délit, en train d'essayer de déclencher un feu dans un snack. Le fait d'être reconnu innocent, n'avait pas empêché des rumeurs infondées, de nuire au chiffre d'affaire d'Alphonse pendant plusieurs mois.

Pour remercier Véronique, Alphonse abandonna Pauline qu'il aimait de moins en moins, à cause de son penchant toujours plus marqué pour l'alcool, et se mit à former un couple avec la secrétaire. Véronique éperdument amoureuse d'Alphonse était aux anges. Quand à Alphonse il découvrit son double spirituel féminin en Véronique qui était aussi une meurtrière. Elle vouait une haine intense pour les hommes qui battaient leur progéniture ou, leur compagne. Véronique était une femme blonde aux sourcils épais, au nez rendu laid car cassé plusieurs fois par un père qui la battait régulièrement. De plus la secrétaire avait plusieurs cicatrices laissées par un ancien compagnon qui adorait la maltraiter, et lui tailler la chair avec un couteau. Pour calmer sa colère, Véronique s'était faite justicière, elle avait d'abord tué plusieurs hommes violents, puis elle avait dégénéré, elle s'était mise à tuer par plaisir.

Une période de bonheur intense s'ouvrait pour Alphonse grâce au fait que Véronique soit devenu son amante, et sa complice dans l'exécution des meurtres qu'il commettait. Mais un événement inattendu s'attaqua à l'idylle du couple, à cause des agissements de Félicien, un professeur au physique impressionnant et à la peau noire, amateur de vêtements noirs, ce qui le rendait très discret la nuit. Il pesait cent vingt kilos pour un mètre quatre vingt, il n'était pas gros, mais très musclé. On l'appelait l'hercule noir, car Félicien pouvait soulever sans broncher deux fois son poids. Son intérêt

pour les tours de force et la musculation, ne l'empêchait pas d'être élégant et de se comporter comme un gentleman, résultat il avait beaucoup de succès auprès des femmes. Félicien Mordatelle avant d'être professeur d'histoire fut explorateur, un jour lui et son équipe en explorant le désert de Mongolie, perdirent à cause d'une tempête quasiment tout leur équipement et leur nourriture. L'un de leurs compagnons mourut à cause d'un piquet de tente qui lui entra dans le ventre, poussé par la faim, les survivants durent manger le mort. Le côté horrible de la situation avait gravé dans l'esprit de Félicien, le goût de la chair humaine, en mangeant un kebab spécial au snack d'Alphonse, il eut un doute sur la composition de celui-ci. Désireux d'en avoir le cœur net, il amena à un laboratoire d'analyse médical des restes du kebab qu'il avait commandé. L'ami scientifique de Félicien crut d'abord qu'il plaisantait, qu'il s'agissait d'un canular, mais il analysa quand même consciencieusement les restes. L'analyse confirma à Félicien ce qu'il pressentait, le kebab contenait de la chair humaine.

Félicien confia sa découverte à la police, le commissaire Jive, se rendit en personne sur les lieux de l'arrestation. Cet homme aux cheveux noirs et aux yeux bleus, d'une cinquantaine d'années, était assez petit vu qu'il mesurait un mètre cinquante. De plus il avait un léger embonpoint, malgré le fait qu'il faisait beaucoup d'exercice, et très attention à son alimentation, à cause d'une maladie qui faisait que les aliments provoquaient plus facilement chez lui le grossissement. Jive était appelé super perdant par ses amis, parce qu'il avait une chance et un talent déplorables pour les jeux, et le pistonné par certains de ses collègues, car il avait un oncle qui était ministre de l'Intérieur. Les policiers qui déblatéraient sur Jive n'avaient pas tout à fait tort, le commissaire devait en partie à l'influence de son oncle, les diverses promotions qu'il avait eu. Cependant il les méritait, car Jive était un membre des forces de l'ordre plein de compétence et très motivé. Alphonse sentant le danger venir appela en urgence Véronique qui eut le temps de prendre la fuite. Le domicile du tueur fut fouillé, et sa pièce secrète fut découverte. Toutes les familles dont il avait tué un ou plusieurs membres, connurent le nom et le visage de leur bourreau. Plusieurs journalistes notamment ceux de l'UMPDA exprimèrent des excuses à l'égard des associations anarchistes, en découvrant qu'Alphonse l'assassin d'Ingrid Betham la présidente de la République, n'était pas un anarchiste. Résultat la pression médiatique sur les anarchistes disparut, et un vaste élan de sympathie à leur égard eut lieu. Au grand désespoir d'Alphonse, les associations anarchistes connurent une recrudescence au niveau du nombre de leurs adhésions.

Le tueur risquait la peine de mort, elle avait été rétablie en 2014 par Ingrid Betham, le condamné était tué au moyen d'une guillotine. La mise à mort n'était pas forcément le pire des châtiments pour Alphonse, il redoutait plus la prison que la mort. Il souffrait d'une claustrophobie certes légère, mais il n'empêchait que la perspective de se retrouver enfermer dans un lieu tel qu'une prison lui donnait des cauchemars. En outre il craignait la vengeance des prisonniers politiques que son assassinat de Betham avait envoyés en prison. Le tueur avait raison d'être craintif sur ce point, même si des remises en liberté avaient eu lieu, tous les prisonniers anarchistes n'avaient pas été relâchés. En outre la prison de la Santi, le lieu où avait été envoyé Alphonse contenait de nombreux anarchistes, Alphonse fut victime dès le début de son incarcération de brimades. Ingrid Betham avait diminué les dépenses publiques dans de nombreux secteurs, comme par exemple le budget alloué aux prisons.

Dans le même temps Betham avait soutenu des dispositifs tels que la loi du treize novembre 2013 qui condamnait à six mois de prison ferme, tout ressortissant étranger qui venait illégalement en France. Cette mesure ne concernait pas que des africains et des asiatiques mais aussi des européens. Les lois sur la « libre circulation » des citoyens de l'Union européenne ne garantissaient pas une liberté totale. Les états restaient libres de limiter les déplacements des étrangers nés dans l'UE, en établissant des niveaux de ressources obligatoires, pour avoir le droit de s'installer ou de travailler. En clair les traités européens autorisaient les politiques français à interdire l'accès de la France aux anglais, et espagnols pauvres, parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent. Les mesures de Betham avaient abouti à une diminution du nombre de gardiens de prison, et un accroissement considérable du nombre de détenus. Par conséquent surveiller les prisonniers s'avérait beaucoup plus difficile, ce qui laissait aux durs et aux caïds des coudées très franches pour mener la vie dure aux prisonniers isolés ou, qui montraient des signes de faiblesse.

Le procès d'Alphonse fut très rapide, il plaida coupable de tous les chefs d'accusation, ordonna à son avocat de ne pas plaider ou de chercher à interroger les témoins. Il avait espéré un moment trouver un accord avec l'accusation pour être envoyé dans une prison sans détenu anarchiste. Mais le procureur Antoine Linot, qui avait des preuves en pagaille, savait que la majorité des jurés éprouvaient de l'antipathie pour le tueur, et que les médias sauf cas particulier, décrivaient Alphonse comme un monstre. Résultat Linot était sûr de sa victoire, qu'il obtiendrait le verdict coupable et la peine de mort, alors il refusa de passer un arrangement. De plus le procureur qui était carriériste tenait à faire plaisir aux politiques qui lui avaient demandé discrètement, de requérir la peine la plus lourde possible contre Alphonse, et de lui en faire baver. Betham avait renforcé les pouvoirs des procureurs en affaiblissant les juges, qui n'étaient plus que des arbitres vérifiant la légalité des actions de la défense et de l'accusation. Par exemple depuis les réformes judiciaires de Betham, ce n'était plus le juge mais le procureur qui décidait du lieu d'incarcération des prisonniers. Antoine s'avérait un homme sec et autoritaire, admiré pour son efficacité mais craint par ses subordonnés pour son impitoyabilité. Il infligeait souvent des blâmes, et avait cassé plusieurs carrières. Le procureur portait souvent un pin's du drapeau français, il faisait parti des partisans de l'UMPD qui appelait à une union avec les partis d'extrême droite du type FND, il considérait comme intéressantes certaines des idées du FND. Il n'avait pas rejoint les rangs de l'extrême droite car il considérait que si sur le social le PS et les Verts en faisaient trop, le FND n'en faisait pas assez.

Le jury ne mit que deux heures à délibérer, il déclara à l'unanimité Alphonse coupable de deux cent soixante et un meurtres, il fut condamné à la peine de mort. A cette nouvelle le tueur poussa un soupir de soulagement, d'ici quelques semaines il cesserait d'être pris à parti par des anarchistes. Il avait subi vingt trois tentatives d'agression, quinze passages à tabac, et un viol. Alphonse avait supplié qu'on l'envoya au mitard pour cesser de faire l'objet de câlineries, mais le directeur de la prison avait reçu des instructions venant d'en haut lieu, et une jolie somme de la part d'anarchistes influents revanchards. Il resta sourd aux suppliques du tueur, en outre il s'arrangea pour que les deux compagnons de cellule de l'assassin, soient des anarchistes connus pour leurs actes de violence.